



# CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS – Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs: ETIENNE LEGROS – MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 229 – Publication trimestrielle — 2<sup>e</sup> trimestre 2009

## (Sur) lendemains qui déchantent ?

Il y a soixante-cinq ans déjà, c'était l'année « 44 », la France se libérait de l'occupation nazie et du régime « kollabo » de l'ex-Maréchal Pétain et de ses acolytes. Depuis 1943, l'unification des courants syndicaux puis politiques puis combattants, était réalisée dans le Conseil National de la Résistance de Jean Moulin et, en Janvier 1944, le programme d'après victoire avait fait l'unanimité des membres de ce CNR. L'intérêt national prévalait tant pour la conduite des actions militaires (création des FFI) que pour les mesures à prendre pour relever, après sa libération, un pays ruiné.

L'année 44, avec encore son cortège de fusillés, de massacrés et de déportés, comme lors des années noires précédentes, fut l'année des accélérations : celle du recul des hitlériens sur les fronts de l'Est, celle aussi des débarquements tant attendus à l'Ouest : en Normandie, en Italie, en Provence ; offensives certes coûteuses pour les libérateurs mais offensives victorieuses grâce à la combinaison tactique des troupes conventionnelles et des guérillas des partisans des campagnes et des villes, partisans fortement motivés par leur unité de stratégie (malgré de tragiques exceptions). Songeons pourtant que le traître Pétain se faisait encore acclamer à Lyon début Juin, avec l'appui de la sinistre Milice de Darnand !...

Fin août 44 donc, trois mois presque après le débarquement de Normandie, Leclerc et Rol-Tanguy libéraient la capitale : le commandant de la « 2<sup>e</sup> DB », unité de la France Libre équipée par l'armée US et l'ancien de la XIV<sup>e</sup> Brigade Internationale de la guerre d'Espagne, devenu le chef des FFI d'Ile-de-France et le coordonnateur de l'insurrection parisienne, avec le « CPL », Comité Parisien de Libération, présidé par l'ouvrier André Tollet. Image de la Nation reconstituée en sa capitale, libérée par des Français, des Américains, des Espagnols républicains et par des Résistants de bien d'autres pays contraints à l'exil... Peu après, c'est la jonction, en Champagne puis en Franche-Comté, des armées de Normandie et de Provence et leur marche commune sur la Lorraine puis l'Alsace, puis l'Allemagne, y contraignant finalement Hitler au suicide et les siens à la capitulation sans condition le 8 mai 1945, malgré d'ultimes, vains et sanglants soubresauts dans les Ardennes ou dans les « poches de l'Atlantique ».

L'unité, l'unanimité patriotique, la perspective politique tracée par le CNR, relayées par le CPL et ses homologues des grandes villes, tout cela fortifia à la fois l'assise nationale et internationale du général De Gaulle et valida l'autorité du « GPRF » (Gouvernement Provisoire de la République Française), celle-là même qui avait disparu le 10 Juillet 1940.

C'est par cette autorité « provisoire » (ratifiée ultérieurement par referendums et élections) que les grandes mesures du CNR furent mises en chantiers de fin 44 à 47 :

- nationalisations des secteurs-clés de l'énergie, des transports, du crédit ; Sécurité Sociale et Santé Publique ;
- restauration des acquis du Front Populaire en matière de congés payés, des 40 heures hebdomadaires de travail, des retraites ;
- définition d'un Statut de la Fonction Publique et de ses personnels (référence pour l'ensemble des salariés) ; retour à l'Ecole laïque (accusée de tous les maux par le régime de Vichy et par le haut clergé catholique) ;
- droit de vote et d'éligibilité des femmes ;
- redéfinition d'une diplomatie souveraine reconnue par le monde entier et par l'ONU (le Résistant René Cassin y rédigeant en grande partie la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, inspirée de celle de 1789).

## Sommaire

P. 1 et 2 : Editorial

### *Nos Peines*

P. 2 : Michel Moussu

### *Commémorations*

P. 2 et 3 : Hommage à Aron Skrobek

P. 3 et 4 : Otages du 15 décembre

P. 4 et 5 : La Braconne

P. 5 : 8 mai présidentiel

P. 6 et 7 : Rue André Chesnot à Hédé

### *La vie de l'association*

P. 8 : Assemblée Générale FNDIRP

P. 9 : Inquiétudes : Résolution UFAC

### *Histoire*

P. 10 : Disparition de Serge Ravanel, Aincourt

P. 11 : Oradour, Maillé

P. 12 : Ceux du Palais Bourbon  
Lettre de Tony Bloncourt

## CCP national

**3308 - 90 U - PARIS**

chèques au nom de :  
**ANFFMRF-A**

### **COTISATION ANNUELLE**

(y compris l'abonnement au journal)

**Minimum 30 euros par an**

(chacun verse selon ses moyens)

### **Renseignements**

(par courrier au siège)

**10, rue Leroux - 75116 Paris**

Permanences chaque mardi matin  
(sauf en été)

Tél. 01 44 17 38 27

courriel : anffmrfa@free.fr

► Tout n'y était certes pas, en particulier pour les colonies et pour l'Algérie, mais ces mesures permirent le redressement d'une France exsangue.

Soixante-cinq ans passèrent. Soixante-cinq ans c'est long et c'est court à la fois (c'est le temps pour un enfant d'avoir des petits-enfants...) mais, rappeler l'œuvre réalisée par un gouvernement français issu de la Résistance est une tâche militante, un travail indispensable pour la mémoire. Comme la prise de la Bastille, comme la victoire de Valmy, le redressement de la France de 44 (qui a coûté très cher en vies humaines et en sacrifices) constitue un des jalons essentiels de notre histoire contemporaine. Cette histoire ne doit pas filer en quenouille : non, le « libéralisme » n'est pas la Liberté ; non, la concurrence généralisée n'engendre pas l'Égalité ; non, la société à deux vitesses, ce n'est ni la solidarité, ni la Fraternité.

Au total, la vraie République ne peut être que si elle vaut pour tous ses citoyens : cela valut dès 1792, ce fut là l'orientation du CNR. Et c'est toujours la nôtre...

Pierre REBIERE  
Le 18 juin 2009

## NOS PEINES

### Michel Moussu, sa famille... et nous.

Fils de Robert Moussu, métallo à la SNECMA, originaire du Maine-et-Loire, et de Gabrielle Brocheriou, née à Marray en Indre-et-Loire, Michel Moussu naquit le 18 mars 1940 à Paris, dans le quatorzième arrondissement.

En juin 1941, Robert Moussu est arrêté sur dénonciation et incarcéré à la prison de Fresnes. Condamné à vingt ans de travaux forcés pour faits de Résistance et appartenance aux Jeunesses communistes, il est transféré à la prison de Caen ; désigné comme otage par les autorités françaises de Vichy, il y est fusillé le 15 décembre 1941.

En novembre 1941, malade, Gabrielle Moussu avait confié son fils de dix-huit mois à sa propre mère. Quand Gabrielle meurt, en 1946, Michel reçoit également les soins et l'affection de ses tantes maternelles.

Sa grand-mère, Octavie Moussu, est veuve de guerre depuis octobre 1914. Son époux, scieur de long, avait entrepris de construire une maison pour sa famille. La charpente était juste posée lorsqu'il partit pour le front. Octavie « fera des lessives » tant que la maison ne sera pas payée. Sa pension de veuve de guerre sera entièrement consacrée à l'éducation des quatre filles du ménage, qu'elle élèvera seule.

En 1947, nouveau statut pour Michel : sa tante Paulette et son oncle Robert deviennent ses tuteurs légaux. Michel passe son enfance à Marray, en compagnie de ses trois cousins, devenus pour lui comme des frères. Il fréquente l'école primaire du village, puis le collège Lamartine, à Tours, avant d'entrer en école professionnelle à Vierzon (1954-1956).

Diplômé, il revient travailler à Marray, avec son tuteur qui est maçon. Il suit les cours du soir au Musée des Beaux-Arts de Tours, il étudie la musique, pratique la guitare, le piano, l'harmonica...

En 1970, il monte une entreprise de marbrerie funéraire à Saint-Pierre-des-Corps. Il épouse Marie-Christine Guidi quelques années plus tard ; c'est elle, désormais, qui assurera le service clientèle du magasin, Michel se consacrant à l'atelier et aux expertises sur le terrain. Ils auront une fille, Malorie.

En 1999, Michel prend sa retraite et regagne la maison familiale de Marray, avec les siens. Là, il va pouvoir se consacrer à sa famille, profiter de ses petits-enfants, continuer une vie de grand air en peaufinant son jardin. Son ouverture d'esprit, son sens du dévouement lui assurent une reconnaissance sociale, une vie affective et spirituelle réussies. Conseiller municipal apprécié (de 2001 à 2008), il était connu de tous... et pilier de la chorale de Monnaie. Membre du bureau national des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance, il savait recevoir, en compagnie de son épouse, les assemblées générales de la section d'Indre-et-Loire de notre association. Patriote reconnaissant, il se faisait un devoir, chaque année, d'être présent à Caen, aux cérémonies anniversaires des fusillades du 15 décembre 1941.

Après avoir lutté contre la maladie avec courage et lucidité, Michel Moussu nous a quittés, le 26 décembre 2008.

À sa famille, nous exprimons notre tristesse et adressons notre affection.

## Nous ont aussi quittés

Suzanne Suaudeau de Tours, ancienne déportée. Jacqueline Cougnon d'Embrun. Monsieur Santina, époux de Jacqueline Santina-Potreau, dont le père fusillé au Mont-Valérien le 24/11/1943 était commandant FTP de la 5ème région. Raoul Dhumeaux, ancien déporté.

Yvette Gobert, déportée résistante, membre du bureau national de l'amicale de Ravenbrück, de l'ANACR et de notre association, officier dans l'ordre de la légion d'honneur.

Nous leur rendons hommage et assurons leurs familles de toute notre sympathie.

## HOMMAGE À ARON SKROBEK

Le 17 décembre 2008, 48 rue des Trois Frères à Paris 18<sup>e</sup>, une plaque en hommage à Aron Skrobek a été dévoilée par Mme Catherine Vieu-Charier, Ajointe au Maire de Paris, M. Daniel Vaillant, Député-Maire du 18<sup>e</sup> et M. l'Ambassadeur de Pologne en France Thomasz Orłowski. Dans l'assistance, très importante, on notait la présence de nombreux anciens Résistants déportés au camp de Natzweiler-Struthof et dans d'autres camps. De nombreuses personnalités étaient venues malgré le froid glacial qui sévissait. Après les interventions de Daniel Vaillant et de Catherine Vieu-Charier, notre ami Naftali Skrobek dressa le portrait de son père.

Né en Pologne en 1899, Aron Skrobek commença à militer dans le mouvement ouvrier sous le prénom de Mandel. Adhérent, à 14 ans, au syndicat illégal du papier, il devient à 17 ans un des responsables de « kukunft », l'organisation des jeunes du « Bund ». Très vite, il prend des responsabilités importantes et à 23 ans il est secrétaire général du Syndicat du textile, le plus important en langue ►

► yiddish de Varsovie. Alors que le régime du Maréchal Pilsudski devenait de plus en plus répressif, son action, notamment dans le domaine de la culture, le conduisit à être interné en juin 1934 au camp de Bereza-Kartuska. Il y restera 15 mois et, compte tenu de la répression permanente, il choisit d'émigrer clandestinement en France. Il y arrive en mars 1936 et il intègre rapidement la « Main d'œuvre Immigrée », organisation créée par

le Parti communiste français. Il devient rédacteur du quotidien en langue yiddish « Naïe Presse ». Il s'engage pour combattre l'Allemagne en 1939 et revient à Paris fin Juin 1940. Il s'engage aussitôt dans l'organisation de Résistance Juive SOLIDARITE créée par des militants juifs de la MOI. Il en sera un des dirigeants jusqu'à son arrestation. Lorsque l'organisation passa à la lutte armée, il prit la responsabilité du recrutement. Arrêté le 16 décem-

bre 1942, il est incarcéré à la prison du Cherche-Midi puis au Fort de Romainville. Déporté au camp du Struthof le 15 Juillet 1943, il est assassiné par un SS le 21 juillet 1943 au Ravin de la Mort.

La plaque d'hommage est située sur l'immeuble où il habitait au moment de son arrestation.

G. D-E

## Otages du 15 décembre : hommages à Paris 2<sup>e</sup>

*Les Otages fusillés le 15 décembre 1941 ont été honorés dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en décembre 2008. Ces commémorations étaient organisées par l'Association nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française, les Familles des Fusillés de Caen, l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé, l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, Libération nationale des PTT, l'Union nationale des Combattants et la FNACA du 2<sup>e</sup>.*

### HOMMAGE A PAUL VAGUET

A l'Hôtel des Postes, rue du Louvre, Georges Duffau-Epstein et J. Ragonneau (CGT-Hôtel des Postes et Libération nationale PTT) ont évoqué l'histoire de la Résistance et notamment les débats enflammés qui amenèrent, en 1941, le passage à la lutte armée, puis, à la suite d'un long cheminement, à l'union dans le CNR.

Ils ont aussi rappelé l'origine des fusillades du 15 décembre et la mémoire de Paul Vaguet, fusillé à Caen. Facteur à la poste de la rue du Louvre, Paul Vaguet, trente-huit ans, était père de trois enfants. Il habitait au 110 rue d'Aboukir. Militant communiste et responsable CGT, il appartient en 1941 à l'Organisation Spéciale du PCF, sans doute comme responsable de secteur. Arrêté le 28 août 1941, emprisonné à La Santé, il est jugé le 3 octobre par la Section Spéciale de la Cour d'appel de Paris et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Transféré à Fresnes, puis à la Centrale de Caen, il est désigné comme otage et fusillé le 15 décembre. Paul Vaguet est inhumé au cimetière nord-est de Caen. Des fleurs ont été déposées sur son ancien lieu de travail, au centre de tri, où l'on rendit hommage à un autre facteur, Basile, tombé pendant les combats de la Libération.



Jacques Boutault, maire du 2<sup>e</sup> arrondissement.

### HOMMAGE A TOUS LES FUSILLÉS...

Devant le monument aux morts de la mairie du Deuxième, sous la conduite de Naftali Skrobek, Jean Darracq pour les Familles de Fusillés et le maire de l'arrondissement, Jacques Boutault, ont pris la parole.

Jean Darracq rappela les circonstances des assassinats d'une centaine d'otages, le 15 décembre 1941 : soixante-douze au Mont-Valérien, treize à Caen, neuf

à Châteaubriant, quatre à Fontevraud. Il évoqua plus particulièrement ceux de la Centrale de Caen : Emile Billot, 33 ans, manœuvre à Paris (XV<sup>e</sup>) – Henri Darracq, 31 ans, ouvrier cuisinier à Paris(IV<sup>e</sup>) – Joseph Di Fusco, 35 ans, cheminot à Paris (XV<sup>e</sup>) – Michel Farre, 20 ans, ouvrier métallurgiste à Mondeville (Calvados) – Bernard Friedmann, 55 ans, ouvrier chapelier à Paris (XVIII<sup>e</sup>) – Léon Hérisson-Garin, 58 ans, photographe à Villejuif (Val-de-Marne) – Octave Lamand, 33 ans, miroitier à Paris (XII<sup>e</sup>) – Jean Morvan, 53 ans, tailleur à Paris (XV<sup>e</sup>) – Robert Moussu, 29 ans, monteur à Villejuif – François Langouet, 36 ans, manœuvre à Paris (XV<sup>e</sup>) – Lucien Sampaix, 52 ans, ancien ajusteur, journaliste et secrétaire général de « l'Humanité » à Paris (XIX<sup>e</sup>) – Léon Thibert, 49 ans, monteur à Villejuif – Paul Vaguet, 38 ans, employé des PTT à Paris (II<sup>e</sup>). S'ajoute à cette liste, Samuel Zembrovski fusillé au Mont-Valérien. Communiste extirpé du camp de Drancy, Samuel fait partie des otages qualifiés, par les nazis et les vichystes, « d'étrangers juifs ». D'autres Résistants originaires du Deuxième, à différentes dates et en différents lieux, furent aussi passés par les armes. Pour la seule année 1942 : François Neuens, le 23 mai – Markus Gmach, le 31 mars – Gaston Etiévent, le 11 août – Eugène Dion, le 24 novembre. Mais aussi Auguste-Henri ►

► Daudet, le 19 août 1943 – Robert Ayle, le 28 mars 1944 – sans oublier Jacques Bruston et Robert Lynen...

Pour sa part, Jacques Boutault a rappelé la mémoire de Jacques Bidaut, entré en Résistance dès 1940, mort en déportation à Neuengamme, en décembre 1944. Puis, dans un discours remarqué, il s'est attaché à décrire et dénoncer la « politique des otages », soulignant que, malheureusement, de telles pratiques sont toujours en vigueur à travers le monde. Il a appelé à la réflexion et à la vigilance, quel que soit le lieu, quelles que soient les circonstances.

### EXPOSITION

Du 7 au 13 décembre, la mairie du Deuxième a repris l'exposition de notre association (singulièrement enrichie de panneaux consacrés à *la Résistance dans l'arrondissement* et à *la Section spéciale de la Cour d'appel de Paris*), exposition qu'on avait pu découvrir un an plus tôt. Le Musée de la Résistance nationale de Champigny avait prêté son concours à la recherche iconographique.

La Résistance dans le Deuxième y est illustrée à partir des lieux de rassemblement populaire que furent les grands boulevards : manifestation des Jeunesses communistes (août 41), manifestation contre le port de l'étoile jaune (juin 42), attentat contre le cinéma « Rex » par le groupe Valmy-FTP (octobre 42).

Du mouvement de Résistance « La Clairière », qu'animait le pasteur Vergara, sont rappelés les sermons dominicaux, les sauvetages de prisonniers évadés et d'enfants juifs pourchassés, les récupérations de matériels parachutés, ou la « boîte aux lettres » du CNR...

Des Résistants appartenant à différents réseaux sont mis à l'honneur : Jacques Bidaut, secrétaire général de mairie, engagé dès 1940, déporté mort à Neuengamme en décembre 1944, Paul Vaguet, militant communiste fusillé à Caen en décembre 1941, le pasteur Vergara et Melle Guillemot responsables de « la Clairière », Robert Lynen, comédien membre du réseau Alliance, fusillé en 1944. Egalement honorés dans le Deuxième :

Robert Ayle, Jacques Bruston, Auguste-Henri Daudet, Eugène Dion, Gaston Etiévent, Markus Gmach, François Neuens, Paul Vaguet, Samuel Zembrowski. De nombreuses recherches restent à mener pour compléter ces documents.

C'est au travail régulier du comité de pilotage, ouvert aux associations concernées par les fusillades du 15 décembre 1941, que l'on doit ces hommages ; que tous ses membres en soient ici remerciés.

Jean DARRACQ

### Cérémonies prévues :

- samedi 12 décembre 2009 - dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, hommage à Lucien Sampaix, né il y a 110 ans ;
- décembre 2010 - dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, hommage à Octave Lamand ;
- décembre 2011 - à Caen, 70<sup>e</sup> anniversaire des Fusillades du 15 décembre 1941.

## 3 mai 2009 : La Braconne (Charente)

### HOMMAGE PUBLIC

Mi-janvier et début mai chaque année, en forêt de La Braconne, au nord-est d'Angoulême, deux cérémonies rendent hommage aux Résistants du département de la Charente et, singulièrement, aux seize Fusillés tombés dans la clairière où fut érigé, dès la Libération, un *mur du souvenir*. Depuis peu, neuf stèles complètent le monument initial ; huit sont orientées vers un haut lieu de souffrances et portent les noms de soixante-huit patriotes charentais morts pour avoir combattu le nazisme ; la neuvième porte les traces de l'indicible : entièrement nue, vide, en attente de noms inconnus jusqu'à aujourd'hui.

Invitée par l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne, notre amie Marie-Camille Senon, rescapée d'Oradour-sur-Glane, participait au rendez-vous du 3 mai dernier. Au cours



Camille Senon, au centre. Le Maire de Brie et Michèle Dessendier derrière elle.

de son intervention, dont nous retraçons quelques aspects, elle a rappelé la portée des sacrifices consentis par nos aînés et le sens des commémorations relatives à la Résistance française.

Rigoureusement menée par Michèle Dessendier, la cérémonie bénéficiait

de la participation sobre et émouvante d'enfants et adolescents, dont les représentants du Conseil communal des Jeunes de la commune de Brie. Un public nombreux s'était rassemblé sous les chênes encadrant la clairière des fusillades. ►

► ALLOCUTION  
DE CAMILLE SENON

Coupée en deux par la Ligne de Démarcation, la Charente est vite devenue terre de Résistance. Des femmes et des hommes, venus de milieux et sensibilités divers se sont levés. De tout jeunes comme les frères Nepoux (vingt et vingt-deux ans) ou des pères de deux, trois... voire six enfants ont été arrêtés, torturés, fusillés par les nazis. Des prisons du gouvernement français de Vichy aux camps de concentration d'Allemagne, le tribut payé par la Charente est lourd.

C'était le temps où Rosenberg, idéologue nazi, s'adressant à des civils et militaires allemands assis dans les fauteuils des députés français absents, annonçait la fin des démocraties, « *la victoire du sang sur l'or* ». Il précisait même : « *Nous avons mené une lutte de front contre le libéralisme et le marxisme, les juifs et la franc-maçonnerie. L'époque de 1789 touche à sa fin. Elle a été vaincue sur les champs de bataille des Flandres, du nord de la France et de la Lorraine... Du chaos, de la misère et de la honte, est surgi l'idéal racial qui s'oppose à l'idée internationale*

*et la victoire de cet idéal dans tous les domaines est la véritable révolution mondiale du 20<sup>e</sup> siècle* ».

Au prix de lourds sacrifices, les Résistants de Charente, du Limousin, de tout le pays, ont lavé l'honneur de la France bafouée. Jean Moulin a unifié les différents courants opposés à l'hitlérisme et le Comité National de la Résistance a doté notre pays du programme le plus progressiste, le plus démocratique que nous ayons connu : sécurité sociale – retraites par répartition – nationalisations des secteurs importants de l'industrie, de l'énergie et de la finance – démocratisation de la presse et de l'information...

Toutes ces mesures qui assuraient plus de justice, plus d'égalité ont permis le relèvement d'une France saignée à blanc par cinq années de pillage et de destructions. Mais peu à peu, au fil des ans, les acquis du programme du CNR ont été remis en cause, vidés de leur contenu démocratique. Et, voici à peine deux ans, M. Denis Kesler, ancien vice-président du MEDEF, déclarait : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil Natio-*

*nal de la Résistance* ».

Il flotte comme un air de revanche dans l'air!

Aujourd'hui, face à la crise et au chômage, il est de bon ton de criminaliser les actions revendicatives des salariés, ou encore la solidarité active manifestée envers les sans-papiers en détresse. En même temps on ne cesse de rogner, de défigurer l'histoire de la seconde Guerre Mondiale et l'on remet en cause les cérémonies commémoratives. Une seule date, le 8 mai, serait retenue pour rendre hommage, en un fourre-tout consensuel, aux multiples martyrs et victimes de tous les conflits.

Nous devons rappeler sans cesse que le nazisme se réclamait d'une doctrine, celle de « *l'inégalité naturelle des races* » qui justifiait, pour *la race des seigneurs*, le droit et le devoir d'asservir et d'exterminer... C'est ainsi que, dans l'église d'Oradour-sur-Glane, furent exterminés des femmes, des écolières, des écoliers, des bébés de huit ou douze jours.

Marie-Camille SENON

Billet d'humeur

8 mai présidentiel

Il est choquant que le Chef de l'Etat ait entamé son discours officiel de La Nartelle\* en déclarant : « *Nous voici donc réunis en ce 8 mai pour commémorer la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale.* »

Il est choquant qu'un communiqué du service de presse de la présidence ait parlé, quant à lui, le même jour et pour signaler le même événement, de la « *commémoration de l'armistice du 8 mai* ». N'y aurait-il même pas un Petit Larousse chez ces gens-là ?

Le 8 mai 1945, la guerre n'était point achevée, les combats ne cessèrent point, ni à travers l'Europe, ni à travers le monde.

Certes, depuis le printemps 45, pour beaucoup, la décomposition du pouvoir nazi est irrémédiable. Mais, les redditions

des armées et la capitulation allemandes n'interviendront qu'après la chute de Berlin, et par étapes :

7 mai 45 : à Reims, Eisenhower reçoit la reddition sans condition du général Jodl, chef du bureau des opérations de la Wehrmacht.

8 mai : à Berlin, une cérémonie de même nature se déroule en présence de Keitel, chef du commandement suprême allemand, furieux de voir la France représentée par de Lattre de Tassigny - « *Des Français, c'est un comble !* »

9 mai : toujours à Berlin, la reddition allemande est remise aux Soviétiques.

Si l'empereur du Japon Hiro-Hito accepte l'ultimatum d'une capitulation sans condition le 15 août 1945, après

Hiroshima et Nagasaki, les redditions des militaires japonais s'échelonnent sur plus d'un mois encore, bien après le 8 mai.

Et l'Indochine, dite « *française* » en ces temps-là, quand connaîtra-t-elle enfin la paix ?

Et combien d'années faudra-t-il à la France avant de savoir évoquer ce qui eut lieu en Algérie, à Sétif et Guelma, précisément le 8 mai 1945 ?

Quand donc a-t-elle pris fin, la guerre ?

Jacques CARCEDO

\* La Nartelle : plage de la Méditerranée où débarquèrent des troupes d'infanterie américaines, le 15 août 1944, près de Sainte-Maxime, dans le Var.

## Rue André Chesnot à Hédé (Ile-et-Vilaine)



*La jeune génération de la famille Chesnot a dévoilé le monument.  
M<sup>me</sup> le Maire évoque la vie d'André Chesnot en s'adressant à sa sœur Jeanine (à droite sur la photo).*

A l'occasion des cérémonies du 8 mai, la ville de Hédé a inauguré une rue au nom d'André Chesnot, fusillé au Mont-Valérien, le 7 mars 1944.

Après un office religieux et la cérémonie au monument aux morts, où nous avons déposé une gerbe au nom de notre association, nous nous sommes dirigés vers le lieu de l'inauguration.

Sur le parcours, nous nous sommes recueillis devant la maison familiale des Chesnot.

Modeste et réussi, le « monument » portant le nom de la rue fut dévoilé par les arrière-petits-enfants de Jeanine Chesnot-Collet (sœur d'André) en présence de monsieur le député, monsieur le secrétaire général de la préfecture, monsieur le président du conseil général, madame le Maire, d'élus municipaux et d'une foule nombreuse.

Après les allocutions, des gerbes furent déposées et les enfants fleurirent la plaque.

Un jeune couple et leur fille interprétèrent *Le Chant des Partisans* et *L'Hymne à la joie*.

Pendant le vin d'honneur nous avons pu apprécier l'exposition consacrée à

André Chesnot, sa famille, la vie sous l'Occupation, réalisée par madame le Maire-adjoint à la culture.

La journée s'est terminée par un repas fraternel à Bazouge-sous-Hédé

Sylvaine et Gérard GALEA

### ANDRÉ CHESNOT

Né le 18 avril 1922 à Paris (XI<sup>e</sup>), il s'engage dans les Francs-Tireurs et Partisans. André et ses amis, comme Jean Collet, n'admettaient ni la capitulation, ni l'occupation, ni la collaboration. A partir de 1943, ils refusent tout naturellement de partir en Allemagne, dans le cadre du STO, afin d'y remplacer les ouvriers allemands envoyés sur le front de l'est. Arrêté en octobre 1943 par la police française de Pétain, torturé, incarcéré à Fresnes, livré aux autorités allemandes, « jugé » et condamné à mort, il est exécuté au Mont-Valérien, le 7 mars 1944. Comme pour beaucoup d'autres suppliciés, son corps fut inhumé sous secret militaire au Cimetière parisien d'Ivry, où, furent enterrés sommairement 828 patriotes. Retrouvés et honorés, à la Libération, tous ne purent être identifiés.



*Des enfants de la commune fleurissent le monument,  
en compagnie de Madame le Maire et de son premier adjoint.*



*Quinze lames verticales symbolisent les quinze FTP fusillés au Mont-Valérien le 7 mars 1944, reliées entre elles, solidaires, comme furent les Résistants. Elles constituent une barrière symbolique dressée face aux nazis.*



## DERNIÈRE LETTRE D'ANDRÉ CHESNOT

7 mars 1944

*Mes parents bien aimés,*

*Ainsi, ce que je redoutais à vous annoncer est définitif. Nous sommes prévenus à l'instant que le recours en grâce a été rejeté.*

*Soyez aussi courageux que moi, c'est tout ce que je puis vous répéter comme dans ma dernière lettre, oubliez-moi le plus vite que vous pourrez ; chacun a sa destinée, la mienne devait finir ainsi.*

*Je vous embrasse de tout mon cœur et vous souhaite de vivre avec un peu de bonheur quand la tourmente sera passée.*

*Adieu chère petite maman si bonne et cher petit papa, je vous aimais tant ainsi que Jeannine et toute la famille.*

*André*

*PS. Adieu à tous mes amis, à Jean, à Robert, Maurice, Pierre, Yvette, Jacqueline...*

## Assemblée Générale de la FNDIRP

Sur le thème « *le sort des enfants d'aujourd'hui, c'est le sort des enfants de demain* », l'assemblée générale de la FNDIRP s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Paris, les 14, 15 et 16 mai 2009. Plus de quatre cents délégués étaient réunis. Notre association était représentée par Michèle Gautier, Sylvaine Galéa et Claudette Sorin.

Le jeudi après-midi, après les souhaits de bienvenue, un hommage, suivi d'une minute de recueillement, a été rendu aux anciens déportés décédés depuis le congrès de Metz.

Robert Créange, secrétaire général présenta le rapport moral et d'activités : discours très clair, précis, en prise sur l'actualité et qui fut chaleureusement applaudi.

Les préoccupations de la FNDIRP, rejoignent celles de notre association : indemnités des orphelins, maintien des dates de commémorations (rapport Kaspi), disparition et vieillissement des témoins...

Lors de ces journées, trois moments ont été très forts :

1 - l'inauguration de la place Marie-Claude Vaillant-Couturier, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, près de l'Hôtel de Ville, quartier où elle a vécu. Discours des personnalités et amis en hommage à la femme, à la résistante, à la députée. Beaucoup d'émotion !

2 - la partie culturelle du vendredi 16



mai, « *L'Orchestre en sursis* », une création de Pierrette Dupoyet, retraçait les arrestations, les convois, la vie au camp, la « chance » de faire partie de l'orchestre, le retour, et les interrogations qui envahissent cet « *après* »... Evocation bouleversante, saluée avec ferveur, qui a « secoué » nombre de spectatrices et spectateurs (déportés, familles ou simplement amis).

3 - le déplacement de 270 participants au Mémorial de l'internement et de la déportation, à Compiègne. Ici, plus de 50 000 personnes ont été internées avant d'être déportées. La visite de ce lieu de mémoire s'est achevée au *Mur des Noms*, mur de verre sur lequel sont gravés les noms de celles et ceux qui transitèrent par ce camp. Combien de visiteurs, alors, ont

cherché le nom d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un parent, le montrant du doigt, le filmant...

La grande question soulevée au cours de cette assemblée générale, fut le devenir de la FNDIRP, sa fusion dans la Fondation pour la mémoire de la déportation, d'ici deux ou trois ans !

Et nous, membres de l'Association nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française, notre association, que va-t-elle devenir ? Nous ne sommes que *les enfants, petits enfants, parents et amis* mais, nous devons tous nous poser cette question ; cette préoccupation, nous avons à la partager.

Michèle VIGNACQ



### APPEL A SOUSCRIPTION

« *Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons...* »

1944. Le territoire national est enfin libéré. C'est la liesse populaire dans la France entière.

Dès la Libération, notre Association est créée. Elle se met au travail pour aider les survivants. 65 ans après, le travail n'est pas terminé et nous devons encore poursuivre le combat pour faire respecter les droits des familles.

Il nous faut informer en permanence et participer à l'indispensable travail de mémoire, faire en sorte que les jeunes sachent ce que fut le nazisme avec son cortège d'atrocités.

Alors que le négationnisme trouve de nouveaux adeptes, il nous faut des moyens supplémentaires pour montrer que les valeurs pour lesquelles nos martyrs sont morts sont toujours d'actualité.

C'est pourquoi l'assemblée générale du 5 Février 2009 a décidé de lancer une souscription pour nous donner les moyens indispensables à la poursuite de nos actions.

SOYEZ GENEREUX. Vos dons sont à envoyer à l'Association :  
ANFFMRF - 10 rue Leroux - 75116 PARIS (CCP : 3308-90 U. Paris)



## Inquiétudes

Dans le cadre de la « refonte générale des politiques publiques » le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants a décidé de supprimer la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale. L'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) a adopté à ce sujet une motion que nous approuvons et publions ci-dessous.

### Conseil d'Administration et Commission Nationale de Coordination Paris, le 5 mars 2009

#### RESOLUTION

. L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) renouvelle sa vive inquiétude face à la disparition de la Direction des Statuts, des Pensions et de la Réinsertion Sociale et à l'éclatement de ses missions ; elle réaffirme son attachement indéfectible au Droit à réparation instauré par la loi du 31 mars 1919.

. L'UFAC veillera à ce que cette disparition ne soit pas prétexte à l'altération des articles du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, ce qui serait en totale contradiction avec les engagements du Président de la République : "Le Code des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre sera toujours le fondement des règles qui s'appliquent à leurs droits" (N. SARKOZY – lettre à l'UFAC du 02 avril 2007).

. Consciente que l'avenir de l'ONAC exigeait la signature d'un second Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM2), l'UFAC redoute que les réductions d'effectifs annoncées, que l'intégration des Maisons de retraite et des Ecoles de réinsertion professionnelle (ERP) dans une future Fondation, que l'externalisation programmée de l'entretien des nécropoles nationales et hauts lieux de Mémoire, ... ne soient le prélude au démantèlement de l'ONAC au-delà de 2013, ce qu'elle n'acceptera jamais.

. L'UFAC exige le maintien d'un interlocuteur ministériel privilégié ainsi qu'un budget réellement autonome doté des moyens nécessaires pour la mise en œuvre des lois qui fondent le Droit à réparation.

. C'est pourquoi, l'UFAC s'insurge contre la diminution de 3 % du budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans la loi de Finances 2009. La disparition progressive des ayants droits ne peut et ne doit justifier la désaffectation de l'Etat envers les A.C. et V.G., trop de sujets intimement liés au Droit à réparation demeurent à régler.

**L'UFAC appelle à la plus grande vigilance et demande aux 4 millions de ressortissants de l'ONAC, déjà en alerte maximum, de refuser la voie du déclin.**

#### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009

28 juin	Rouillé
23 août	Cascade du bois de Boulogne
3 octobre	Le Ruchard
4 octobre	Aincourt
10 octobre	Cimetière parisien d'Ivry
18 octobre	Châteaubriant
25 octobre	Souge

28 août 2009

#### Commémoration pour les Fusillés de Congis (Bois d'Arcot)

Organisée par la mairie de Choisy-le-Roi.  
Départ à 9h en car place de la Demi-lune à Choisy-le-Roi

Tél. 01 69 42 97 41

## La disparition d'un grand Résistant, Serge Ravel



Serge Ravel, est mort le 27 avril dernier à l'âge de 89 ans.

En 1940, il a 20 ans, il est élève à l'Ecole polytechnique et ne prend pas part à la « Drôle de guerre ». Il s'interroge alors sur les intentions de De Gaulle et de Pétain, mais après Montoire, il opte pour la résistance en France. Tout en se préparant à l'action immédiate il cherche à entrer en contact avec les mouvements de Résistance. A Lyon, en septembre 1942, il entre à Libération-sud, animé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie et fera la connaissance entre autres de Jean-Pierre Vernant, Georges Canguilhem, Lucie et Raymond Aubrac. Alors, les actions contre l'occupant s'enchaînent marquées, en 1943, par trois faits aux répercussions importantes pour la Résistance : Stalingrad, le STO et la création

du CNR. Le 15 mars 1943, il est arrêté à Lyon par la police française en compagnie de Raymond Aubrac, Maurice Kriegel-Valrimont et une quinzaine d'autres Résistants ; leur évasion organisée par les GF (Groupes Francs) aura lieu le 24 Mai. Mais cette arrestation massive sera le prélude à l'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire (Lyon). Le 12 juin 1943 il avait été nommé chef national des GF et des MUR (Mouvements Unis de Résistance). A ce titre il organisa l'évasion de ses camarades arrêtés à Caluire le 21 octobre. Et pourtant l'avant-veille, le 19 octobre, il venait d'échapper, grâce à son intelligence, son courage et ses capacités physiques exceptionnelles, à une arrestation en sautant par la fenêtre d'un train et en traversant l'Ain à la nage. Sa grande passion pour la montagne lui fait adopter le pseudonyme de Ravel, nom d'une aiguille rocheuse près de Chamonix.

Le 7 avril 1944, il est désigné pour aller organiser la formation des Corps Francs dans la région R4 (Toulouse et les 9 départements limitrophes plus une partie des Landes). Travail énorme d'organisation et d'unification des différents maquis, alors qu'il est tiraillé par les ordres contradictoires venus de Londres conseillant un jour de « freiner au maximum les activités de guérilla » et le lendemain de « les intensifier ». Le 6 juin 1944, il est nommé colonel par le général Koenig ce qui fait de lui le plus jeune colonel français de la Seconde guerre mondiale, il avait 24 ans.

Le 19 août au soir, Toulouse sera libre. Les 16 et 17 septembre, De Gaulle vient à Toulouse saluer les libérateurs. Serge Ravel et les 55 à 60 000 hommes constituant les FFI (Forces françaises de l'Intérieur) seront extrêmement déçus, pour ne pas dire humiliés, par les réflexions et l'attitude méprisante du général à leur égard. Dans son livre autobiographique, *L'esprit de résistance*, qu'il écrit en 1995, il dira de ce moment : « *Des milliers de personnes avaient pourtant acclamé le général De Gaulle, symbole d'une France redevenue libre et renouant avec la République. Mais nous avons également découvert qu'il se méfiait de la France des forces vives, prêtes à monter à l'assaut du ciel. Il préférerait lui substituer une France d'exécutants qui allait tourner le dos à l'esprit d'initiative et de responsabilité qui avait animé la Résistance* ».

L'esprit de résistance ne le quitta jamais. En 1993, avec d'autres compagnons de combat, il créa l'AERI (Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure) afin de faire connaître au plus grand nombre l'histoire et les valeurs de la Résistance.

Serge Ravel est Grand Officier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Croix de guerre 1939-1945 avec palme, Médaille de la Résistance avec rosette, Médaille des évadés, Bronze Star Medal (USA).

Bertrand DUFFORT

## Aincourt, un camp oublié

Qui se souvient, aujourd'hui, du premier camp d'internement créé dans la France occupée ?

C'est Aincourt qui eut ce triste privilège. Dans cette petite commune du Vexin, le gouvernement de Vichy, avec l'accord des autorités allemandes, implanta dans un ancien sanatorium un lieu d'internement qui fonctionna pendant près de 2 ans.

Situé dans le Parc de La Buaille, il fut ouvert le 5 octobre 1940. Il fermera le 15 Septembre 1942.

Entre temps, plus de 1500 personnes y furent internées, la plupart seront fusillées ou déportées dans les camps de concentration nazis, un nombre très réduit surviva.

Le 5 octobre 1940, ce sont 182 communistes, considérés comme « *dangereux pour la Sécurité publique* » par la Préfecture de Police

de Paris qui constituèrent le premier convoi. Il y avait parmi eux 2 députés de la Seine, 15 Conseillers Généraux, 40 Maires et Conseillers municipaux et « *deux membres importants* » de la CGT-Unitaire comme le précisera un rapport préfectoral. En Seine-et-Oise une rafle identique à celle de Paris conduira à l'internement, fin octobre 1940, de 367 hommes. Fin 1941, ce sont déjà 1176 patriotes qui sont passés par Aincourt. Le camp des hommes ferme en avril 1942 mais, immédiatement, les femmes les remplacent, en provenance du camp d'internement de Châteaubriant. Certains prisonniers sélectionnés par la direction du camp furent dirigés ailleurs pour y être fusillés : 9 à Châteaubriant le 22 octobre 1941, 9 autres à Rouillé en avril 1942, d'autres encore à Compiègne... Plusieurs centaines seront déportés dans les camps de la mort en Allemagne.

La décision de fermeture du camp est prise,

et le 5 janvier 1942, un convoi part pour Voves. Les derniers hommes quittent Aincourt en avril 1942 et les dernières femmes qui les avaient remplacés le 15 septembre 1942.

Les conditions de vie dans le camp étaient dures, avec une discipline très sévère.

La fonction première du camp était d'assurer le tri des opposants au régime. Cela permit, de surcroît, de mettre à la disposition des nazis des dossiers bien documentés sur les internés. C'était une pièce importante du dispositif de répression contre la Résistance par le gouvernement de Vichy, en étroite collaboration avec les autorités allemandes.

L'histoire d'Aincourt peut être connue plus en détail grâce au livre de Roger Colombier : « *Aincourt le camp oublié* », publié aux éditions Le Temps des Cerises.

G.D.E

## Oradour, Maillé... Villages-Martyrs

Le 66<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution des Fusillés du Ruchard, en Indre-et-Loire, a fait l'objet d'un bref compte-rendu dans le n° 228 de notre journal. Nous y annonçons un écho à venir de l'allocution prononcée par M. Jean Soury, secrétaire départemental de l'ANACR.

On se rappellera qu'un procureur de Dortmund, M. Ulrich Maas, enquête depuis 2004, en Allemagne et en France, sur les crimes de guerre, imprescriptibles outre-Rhin.

Nous pouvons lire, dans *La Nouvelle République du Centre-ouest* (26 août 2008) : « Le massacre de Maillé pourrait être lié à un accrochage la veille, au nord du village, entre un groupe de résistants et des soldats allemands, et à la mort d'un officier SS quelques jours auparavant » Il n'y a là rien qu'on ne savait déjà... Mais, pour M. Maas : « De jeunes soldats étaient missionnés pour des repréailles et tout porte à croire qu'ils ont commis ce massacre de leur propre initiative »...

Le 17 janvier 1946, au tribunal militaire de Nuremberg, François de Menthon, procureur général français, expose les charges que le ministère public français, désire voir retenues contre les accusés nazis : « Ces opérations se présentent comme des repréailles qui auraient été provoquées par l'action de la Résistance. Mais, les nécessités de la guerre n'ont jamais justifié ni les pillages et incendies inconsidérés de villes et de villages, ni les massacres aveugles de personnes innocentes... »

... Les Allemands tuent, pillent, incendient souvent sans raison, que ce soit dans l'Ain, en Savoie, dans le Lot-et-Garonne, dans le Vercors, en Corrèze, en Dordogne, dans le Limousin... Des villages entiers sont incendiés alors que les groupes armés de la Résistance les plus proches sont à des dizaines de kilomètres et sans que la population se soit livrée à aucun geste hostile à l'égard

des troupes allemandes...

... Arrestations arbitraires... tortures... massacre généralisé des habitants de tous les âges... jamais les nécessités de la guerre n'ont justifié de telles mesures... »

A qui fera-t-on croire que ce bébé de Maillé à qui une brute a fait éclater la tête, ou celui d'Oradour coupé en deux par une rafale de mitraillette, étaient des auxiliaires de la Résistance ?

... En janvier 1953, à Bordeaux, la tragédie d'Oradour donne lieu à un procès. Il s'agit de juger les officiers et les soldats de la division *Das Reich* ayant perpétré le massacre.

Sur le banc des accusés, ils ne sont que vingt-et-un. Or, quelques deux cents soldats ont déferlé sur le village martyr. Vingt-et-un, qui ont appartenu au 1<sup>er</sup> bataillon de la division *Das Reich*, parmi lesquels sept Allemands maintenus en prison depuis la fin de la guerre et quatorze Alsaciens : treize « *malgré-nous* » et un engagé volontaire dans la SS.

Où sont passés les autres bourreaux ? Le chef de la division, le général Lammerding, manque à l'appel. Pourtant, sa responsabilité a été établie dans la série des charniers et brasiers dont la *Das Reich* a jalonné méthodiquement sa marche, des bords de la Garonne à la Normandie. Il ne sera jamais inquiété, ni par les Allemands, ni

par les Britanniques dans la zone desquels il a élu domicile. Lammerding, trois fois condamné par contumace comme criminel de guerre, jamais extradé, meurt paisiblement, honorablement, dans son lit, le 14 janvier 1971, en sa résidence de Bavière. Il fut inhumé au cimetière nord de Düsseldorf, accompagné par deux cents SS !

Le verdict du procès de Bordeaux fut l'objet de vives controverses. Le président du tribunal pensait avoir mené « *le procès de l'hitlérisme* ». En Limousin, tout massacreur était considéré comme coupable. En Alsace, il s'agissait de protéger les « *malgré-nous* ». Peu de temps après le verdict, tous les Alsaciens du procès étaient amnistiés au nom de la *réunification nationale*. Cinq des Allemands étaient rapatriés, deux autres condamnés aux travaux forcés. En 1959, tous étaient rentrés chez eux.

A Oradour, les remous furent douloureux. Un seul exemple parmi ceux que Jean Soury rappela : la liste des députés ayant voté l'amnistie fut affichée à l'entrée du village ; aux requêtes parlementaires réclamant son enlèvement, la préfecture de Haute-Vienne fit répondre qu'une telle mesure « *soulèverait l'indignation... et dresserait l'opinion contre le gouvernement et le Président de la République* ».

Jean SOURY

(A partir du texte lu devant la stèle Du Ruchard)

## Ceux du Palais Bourbon

Lundi 9 mars, hommage a été rendu au Palais Bourbon (Assemblée nationale) où furent jugés, entre le 4 et le 6 mars 1942, sept jeunes Résistants fusillés le 9 mars 1942 au Mont-Valérien. Ils appartenaient au groupe « *Brustlein* » des Jeunesses communistes du onzième arrondissement de Paris. Voici leurs biographies :

Tony **Bloncourt**, né le 23 novembre 1921 en Haïti, d'une famille de notables de la Guadeloupe. En 1940, il est étudiant, comme Zalkinow. Il était le neveu d'Elie Bloncourt, un ancien député de l'Aisne. Sa famille a été victime d'arrestations et de déportations.

Roger **Hanlet**, né le 4 décembre 1922 à Paris, est employé d'imprimerie, après avoir été garçon de courses et avoir connu le chômage. Son père était membre du PCF, avant la guerre. Après un repli sur Poitiers au moment de la débâcle, il revient sur Paris en août 1940. C'est par l'intermédiaire de Maurice Blackmann qu'il entre dans le militantisme clandestin. Roger Hanlet était le trésorier du groupe « *Molotov* ».

Pierre **Milan**, orphelin, télégraphiste, est né le 28 août 1924 à Limoges où il a fréquenté l'école communale. C'était le plus jeune du groupe ; il était le meilleur ami de Roger Hanlet

Robert **Pelletier**, né le 9 août 1921, à Paris, est manœuvre. Le 1<sup>er</sup> novembre 1941, il est arrêté sur son lieu de travail. Son père, qui le recherchait, est arrêté puis interné au camp de Voves et déporté. Il est revenu des camps de la mort. Plusieurs semaines avant son arrestation, Robert Pelletier avait été interpellé par les policiers français qui le soupçonnaient d'avoir commis un vol pour se procurer le matériel nécessaire à des sabotages de voies ferrées, mais il avait été relâché.

Christian **Rizo**, né le 30 mai 1922 à Paris, a étudié au lycée Voltaire et s'est inscrit à la Sorbonne en janvier 1941 afin ►

► d'y passer ses certificats de licence. Rizo et Bloncourt opéraient souvent ensemble, dès 1940 dans le Quartier Latin, sous les ordres de Zalkinow. Il a participé aux manifestations de novembre 1940 sur les Champs-Élysées. Il est arrêté le 25 novembre 1941.

Acher **Semahya**, né d'une famille juive grecque, le 20 août 1915 à Salonique, est mécanicien. Il est secrétaire du groupe Roquette de la Jeunesse communiste. Il est enfermé à la prison de La Santé au moment de l'enquête policière française. Sa sœur Sarah, secrétaire des Jeunes Filles

de France et son frère cadet seront arrêtés ultérieurement. Ils mourront à Auschwitz. Sa sœur aînée, qui a été également déportée à Auschwitz, survivra à l'horreur.

Fernand **Zalkinow**, fils d'un cordonnier juif est né dans le vingtième arrondissement de Paris, le 23 septembre 1923. Les Allemands l'accusèrent d'avoir participé à dix attentats contre des installations de l'armée allemande, des voies ferrées, mais surtout d'avoir lancé une attaque à main armée contre le sous-officier Ernst Hoffmann. Il avait entreposé chez lui un

stock d'armes pour son groupe. Il avoua tous ces faits à la police française. Communiste convaincu, il était le plus proche collaborateur de Brustlein. Son père a été fusillé le 11 août 1942 et une partie de sa famille a disparu dans les chambres à gaz à Auschwitz.

Rédigé à partir de : **Un procès sous l'occupation au Palais Bourbon**, par Eric ARALY, histoire de l'Assemblée nationale.

Alain SIMONNET

### LETTRE DE TONY BLONCOURT A SES PARENTS

Prison de La Santé, Paris  
Lundi 9 mars 1942

*Maman, Papa chéris,*

*Vous saurez la terrible nouvelle déjà, quand vous recevrez ma lettre.*

*Je meurs avec courage, je ne tremble pas devant la mort. Ce que j'ai fait, je ne regrette pas si cela a pu servir mon pays et la liberté.*

*Je regrette profondément de quitter la vie, parce que je me sentais capable d'être utile. Toute ma volonté a été tendue pour assurer un monde meilleur. J'ai compris combien la structure sociale actuelle était monstrueusement injuste. J'ai compris que la liberté de dire ce qu'on pense n'était qu'un mot et j'ai voulu que cela change. C'est pourquoi je meurs pour la cause du socialisme.*

*J'ai la certitude que le monde de demain sera meilleur, plus juste, que les humbles et les petits auront le droit de vivre plus dignement, plus humainement. Je garde la certitude que le monde capitaliste sera écrasé. Pour cette cause sacrée, il m'est moins dur de donner ma vie.*

*Je suis sûr que vous me comprendrez, Papa et Maman chéris, que vous ne me blâmez pas. Soyez forts et courageux. Vous me sentirez revivre dans l'œuvre dont j'ai été un des pionniers.*

*Mon cœur est plein de tendresse pour vous, il déborde d'amour.*

*Je vois toutes les phases de cette enfance si douce que j'ai passée entre vous deux, entre vous trois, car je n'oublie pas ma Dédé chérie. Tout mon passé me revient en une foule d'images. Je revois la vieille maison de Jacmel, le petit lycée, les leçons de latin et M. Gousse. Ma pension au petit séminaire et le retour des vacances, mon vieux Coucou, que j'aurais voulu guider à travers la vie, et mon petit Gérald.*

*Je pense à vous de toute ma puissance, jusqu'au bout, je vous regarderai. Je pleure ma jeunesse, je ne pleure pas mes actes.*

*Je regrette aussi mes chères études, j'aurais voulu consacrer ma vie à la science.*

*Que Coucou continue à bien travailler, qu'il se dise que la plus belle chose qu'un homme puisse faire dans sa vie, c'est d'être utile à quelque chose. Que sa vie ne soit pas égoïste, qu'il la donne à ses semblables quelle que soit leur race, quelles que soient leurs opinions. S'il a la vocation des sciences, qu'il continue l'œuvre que j'avais commencé d'entreprendre ; qu'il s'intéresse à la physique et aux immortelles théories d'Einstein, dont il comprendra plus tard l'immense portée philosophique. Que mon petit Gérald, lui aussi, travaille bien et arrive à quelque chose. Qu'il soit toujours un honnête homme.*

*Maman chérie, je t'aime comme jamais je ne t'ai aimée. Je sens maintenant tout le prix de l'œuvre que tu as entreprise à Haïti, continue d'éduquer ces pauvres petits Haïtiens. Donner de l'instruction à ses semblables est la plus noble tâche ! Papa chéri, toi qui es un homme et un homme fort, console Maman, sois toujours très bon pour elle en souvenir de moi. Maman Dédé chérie, tu as la même place en mon cœur que Maman. Tous vivez en paix et pensez bien à moi. Je vous embrasse tous bien fort comme je vous aime. Tout ce que j'ai comme puissance d'amour en moi passe en vous. Papa, sois fort. Maman, je te supplie d'être courageuse. Maman Dédé, toi aussi. Mon vieux Coucou et mon vieux Gérald, je vous embrasse bien, bien fort. Il faut aussi embrasser maman Tata bien fort. Pensez à moi. Adieu !*

*Votre petit Toto.*